

Appel à projets « jeunesse et culture » | Édition 2021-2022

À destination des associations enfance-jeunesse de Pré-Bocage Intercom

Dans le cadre des compétences confiées à la communauté de communes du Pré Bocage en faveur d'une politique jeunesse à l'échelle du territoire, Pré-Bocage Intercom lance pour la troisième année un appel à projets « Jeunesse et Culture ».

Ainsi, la communauté de communes souhaite faciliter l'émergence de projets en direction des adolescents qui prennent en compte la dimension culturelle, l'accompagnement et la sensibilisation de ce public et qui valorisent les démarches participatives.

Quels projets sont concernés ?

Cet appel à projets a pour but de permettre aux associations enfance-jeunesse de PBI de bénéficier d'un budget complémentaire pour financer un projet qui s'inscrit dans la politique enfance-jeunesse menée par PBI.

Les projets concernés sont ceux émanant d'associations enfance-jeunesse ayant au moins une structure (ALSH ou Accueil Jeunes) sur le territoire de PBI.

Les associations proposeront des projets en direction des jeunes âgés de 11 à 15 ans (ou de jeunes de 10 ans et 16 ans scolarisés dans un collège) en lien avec la thématique culturelle et devront s'appuyer sur des partenariats locaux (collège, EHPAD, bibliothèque, médiathèque, foyer de mineurs non accompagnés...).

Qui peut déposer un dossier ?

L'appel à projets s'adresse uniquement aux associations enfance-jeunesse ayant au moins une structure (ALSH ou Accueil Jeunes) sur le territoire de PBI.

Un seul projet par association sera accepté.

Dépôt des dossiers avant le lundi 10 Mai 2021 à 12h00

[Consulter le document complet](#)